

ASSEMBLEE CITOYENNE DU CONSEIL DE QUARTIER LEGENDRE - LEVIS

Propreté et réemploi Participons à l'amélioration de notre cadre de vie !

22 juin 2022, à 19 h 00

Ecole élémentaire Legendre – 49 rue Legendre

Élus et acteurs présents :

- Carline LUBIN-NOEL, conseillère de Paris, déléguée au conseil de quartier Legendre-Levis,
- Scévole de LIVONNIERE, adjoint au Maire du 17^e, en charge de la vie associative et de la participation citoyenne,
- Athénaïs de la MORANDIERE, adjointe au Maire du 17^e, membre du conseil de quartier Legendre-Levis,
- Jacqueline WORMIT, chargée de communication, Direction de la Propreté et de l'Eau, Division territoriale 17^e,
- Sarah MINCHIN, responsable de boutique Solidaire Paris, Recyclerie Sportive du 17^e,
- Sébastien PARTIDA, adjoint, Direction de la Collecte, Ecosystem.

Introduction :

Carline LUBIN-NOEL remercie les participants pour leur présence et rappelle que la propreté est, plus que jamais, un sujet d'actualité, dans le 17^e comme à Paris. Afin de concrétiser cette thématique, elle se félicite que Jacqueline WORMIT, de la division territoriale de la DPE du 17^e arrondissement, puisse participer à cette réunion ainsi que Sébastien PARTIDA d'Ecosystem, qui intervient régulièrement place de Lévis dans le cadre d'ateliers et de collectes, et Sarah MINCHIN de la recyclerie sportive, qui intervient également, dans le cadre d'ateliers de réparation de vélos, place de Lévis.

1- Gestion des déchets et propreté à Paris :

Jacqueline WORMIT commence sa présentation en rappelant quelques chiffres. La Ville de Paris compte 2 900 km de trottoirs balayés tous les jours, dont 200 km pour le 17^e arrondissement. Elle évoque plus de 5 000 éboueurs sur la Ville de Paris, près de 350 dans le 17^e (éboueurs, chauffeurs et personnel d'encadrement), 1 300 engins et 14 divisions techniques.

L'application « Dans ma rue » est un dispositif de signalement d'anomalies dans l'espace public basé sur le *crowdsourcing*, mis en place et géré par la mairie de Paris.

Les informations relevées par les citoyens sont transmises aux services techniques compétents afin d'être analysées et traitées, y compris aux prestataires extérieurs. À l'instar du service des encombrants, il s'agit d'un service unique au monde, n'existant qu'à Paris.

Concernant la collecte, sur le 17^e arrondissement, il existe trois bacs :

- Les bacs avec le couvercle vert – qui deviendront gris sous peu - concernent les ordures ménagères qui sont conduites directement à l'incinérateur. Ils sont collectés toute l'année, 364 jours sur 365 (sauf le 1^{er} mai).
- Les bacs jaunes concernent le tri et le recyclage. Les déchets sont emmenés au centre de tri. Ils sont actuellement collectés deux fois par semaine. Dès l'automne prochain, ils seront

collectés trois fois par semaine.

- Les bacs avec les couvercles blancs concernent le verre. Ils sont collectés une fois par semaine et les déchets sont conduits directement au centre de recyclage.

Toutefois, Jacqueline WORMIT rappelle que le centre de recyclage ne peut tolérer que 2 % d'impureté pour le verre. En effet, au-delà de ce taux, le verre devient friable. Par ailleurs, il est également possible de jeter bouteilles, bocaux et pots en verre dans une des 61 colonnes à verre de l'arrondissement, de 7 h 00 à 22 h 00.

Depuis l'été 2021, la DPE effectue également le tri des déchets alimentaires en apport volontaire.

Des bacs prévus à cet effet ont été installés. Pour le quartier Legendre-Lévis, les plus proches sont situés rue Brochant et rue Lemercier, à proximité du marché couvert des Batignolles.

Il n'y a pour l'instant que trois points sur le 17^e arrondissement: Ternes-Lebon, Batignolles et Berthier-Reims. À terme, il y en aura plus.

Ces déchets sont ensuite conduits en unité de méthanisation. Les fertilisants sont utilisés par les agriculteurs franciliens et les biogaz servent, entre autres, à faire rouler les bennes et les autobus.

- Carline LUBIN-NOEL évoque un vœu formulé au Conseil de Paris et portant sur l'obligation, pour la Ville de Paris et l'ensemble des collectivités, d'augmenter le nombre de ces dispositifs d'ici 2023, afin que les Parisiens puissent se prêter à la collecte des biodéchets. Par ailleurs, elle indique que le maire du 17^e arrondissement, Geoffroy BOULARD, a émis, le 20 juin, en Conseil de Paris, le vœu que la collecte des ordures ménagères de l'arrondissement soit désormais assurée par un prestataire privé afin d'optimiser une prestation jugée nettement insuffisante par les habitants.

Concernant les dépôts sauvages, Jacqueline WORMIT constate que les commerçants ne respectent pas le règlement sanitaire de la Ville de Paris. Des actions de sensibilisation ont été menées. Elle évoque la mise à disposition d'un guide expliquant la réglementation et précise qu'en cas de flagrant délit, ces incivilités seront verbalisées par la police municipale.

- Carline LUBIN-NOEL s'est rendu, il y a quelques semaines, au passage Geffroy-Didelot et elle a pu constater une réelle concentration de dépôts sauvages aux deux entrées de ce passage. Il s'agit d'un réel point de vigilance.

Concernant l'installation de poubelles de tri, le dispositif Tri'lib permet aux immeubles qui ne disposent que d'une poubelle verte de trier et de recycler au mieux leurs déchets. Il comprend deux bacs jaunes, un bac vert et un bac technique qui permet d'entreposer le sel et le sable, pour la période hivernale.

Par ailleurs, des conteneurs textiles, avec de nouveaux systèmes d'ouverture, sont placés à la disposition des Parisiens.

Pour le quartier Legendre-Lévis, deux dispositifs Tri'Lib ont été installés rue de Rome.

- Concernant le Tri'lib, Carline LUBIN NOEL évoque une adhésion générale sur le principe, mais

de réelles réticences sur le plan esthétique. Elle souligne l'importance de consulter les habitants concernant la localisation de ce dispositif et, le cas échéant, de tenir compte de leur avis.

Jacqueline WORMIT précise que l'installation du dispositif doit tenir compte de certaines contraintes techniques : il n'est pas possible de l'installer face à un arbre ni devant un commerce.

Enfin, Jacqueline WORMIT évoque le trimobile qui est une remorque aménagée permettant aux habitants d'un quartier de déposer leurs petits encombrants dans les caisses et les caissettes spécialement prévues à cet effet et adaptées pour les différents types de déchets, afin de favoriser le tri et le recyclage.

Un trimobile a été installé place Lévis. Il y a désormais six emplacements sur le 17^e arrondissement avec neuf prestations par mois. Un calendrier est disponible sur le site de la mairie et sur *Paris.fr*.



2- Présentation de la Recyclerie sportive du 17^e arrondissement :

Sarah MINCHIN commence sa présentation de la recyclerie sportive en rappelant qu'il s'agit d'une association à but non lucratif situé boulevard Bessières, en face du lycée Honoré de Balzac.

Le projet de la recyclerie sportive est né en juin 2015 de la rencontre de deux acteurs, respectivement du milieu du sport et de la gestion des déchets. Inscrite dans l'économie circulaire, la recyclerie sportive fournit des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et le gaspillage de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production des déchets.

Il s'agit de rompre avec le modèle de l'économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) pour aller vers un modèle économique « circulaire » dans le domaine du sport. La boutique solidaire du 17^e est située 80 boulevard Bessières, entre la porte de Clichy et la porte de Saint-Ouen. Elle a ouvert en avril 2010.

Les objectifs principaux de la démarche sont de réduire et transformer les déchets sportifs en ressources et de rendre le sport accessible au plus grand nombre par le biais de prix solidaires de revente. Il s'agit également de permettre la réparation du matériel pour que le prix d'une réparation soit peu élevé et que les personnes puissent se déplacer à vélo plus aisément.

La recyclerie sportive effectue des collectes, mais les usagers peuvent aussi effectuer des dépôts en boutique, du mercredi au samedi, de 13 h 00 à 19 h 00. Des ateliers de co-réparation sont également proposés le jeudi et le samedi.

Le réseau est national : il compte trois sites en Île-de-France (Boulogne-Billancourt, Massy-Palaiseau et Paris 17^e) et un écocentre. Des porteurs de projets ont ouvert des recycleries sportives à Bordeaux, Marseille et Lyon. D'autres projets sont également en cours pour une implantation à Roubaix et Grenoble.

- 70 tonnes de matériels ont été collectées en 2021 et plus de 8 000 écoacteurs sont inscrits à la recyclerie sportive.

La recyclerie sportive a développé un partenariat avec la ressourcerie des Batignolles pour collecter le matériel de sports que celle-ci a reçu en don.

La redistribution s'effectue par le biais des boutiques solidaires et des braderies éphémères, mais également en ligne, sur le Bon coin ou sur le label Emmaüs, la boutique en ligne solidaire d'Emmaüs.

Elle compte divers partenaires tels que la région Île-de-France, la Ville de Paris et la mairie du 17^e et s'adosse à un important réseau local associatif (REFER, la Serre Pouchet, la ressourcerie des Batignolles, etc.). Elle peut également s'adosser à de nombreux partenaires nationaux comme le ministère des Sports, la SNCF ou la fondation Décathlon.

Sarah MINCHIN achève sa présentation en évoquant le bilan des ventes à Paris Bessières, en 2022. Elle mentionne environ 5 400 ventes, soit plus de 18 000 objets vendus, ce qui représente plus de 8,9 tonnes de matériels sortants. En termes d'animation de sensibilisation, elle cite plus de 210 vélos réparés (pour la vente en boutique solidaire) et 100 permanences de co-réparation (soit 400 heures d'ouverture au public).

- Carline LUBIN NOEL précise, pour conclure, que le prochain atelier de la recyclerie sportive aura lieu le 25 juin 2022, de 10 h 00 à 15 h 00, place de Lévis.

3- Présentation d'Ecosystem :

Sébastien PARTIDA constate qu'Ecosystem partage des objectifs communs avec la Recyclerie : il s'agit d'allonger la durée de vie des produits et de favoriser la réutilisation des appareils électroniques.

Ecosystem est un éco-organisme qui remplit une mission d'intérêt général. Il s'agit d'une entreprise privée à but non lucratif, agréée par les pouvoirs publics, qui organise, par le biais de prestataires, la collecte, la dépollution et le traitement des DEEE (déchet d'équipement électrique et électronique) en France.

La mission principale d'Ecosystem demeure de protéger l'environnement, les ressources naturelles

et la santé en mobilisant le collectif pour renforcer l'utilisation de matières recyclées de qualité grâce au développement de la collecte, et pour réduire la quantité de déchets générés grâce à l'allongement de la durée de vie des appareils électriques et électroniques.

Pour Ecosystem, il s'agit de faire en sorte que tous les appareils mis sur le marché, et arrivants dans leur phase de fin de vie, puissent alimenter le don et la phase de réparation.

Par ailleurs, Ecosystem partage son expertise et le fruit de ses recherches en matière d'écoconception avec ses producteurs et différents outils sont disponibles pour améliorer la recyclabilité des équipements tels que :

- Des conseils sur l'éco-conception,
- Une évaluation et amélioration de la recyclabilité : méthodes de calcul, Reecyc'lab,
- Une analyse de la fin de vie de l'EEE : analyse environnementale (base de données de 450 ICV...)
- Utilisation de matières recyclées (mise en relation avec les fournisseurs, guide)

En termes de volumétrie, concernant la collecte des déchets électriques et électroniques ménagers en 2020, Sébastien PARTIDA évoque 583 000 tonnes d'appareils collectés, ce qui génère l'équivalent de 247 M€ de CA qui provient des contributions des producteurs. À date, le marché français représente 23 kg de matériel électrique et électronique par habitant et Ecosystem en collecte 12 kg, même si la directive européenne en impose 14 kg. L'ensemble des activités d'Ecosystem au quotidien tendent à réduire cet écart entre ce qui est mis sur le marché et ce qui arrive en déchet.

Concernant l'écoconception, Ecosystem peut s'appuyer sur une base de données unique en Europe. Dès qu'ils s'apprêtent à mettre un produit sur le marché, les producteurs adhérents consultent l'éco-organisme qui produit un diagnostic sur la capacité de recyclabilité de son produit.

- Carline LUBIN-NOEL évoque sa participation à une conférence organisée par la région Île-de-France sur l'objectif d'optimiser, à l'horizon 2030, la consommation et la promotion de produits plus durables. Elle considère que les obligations imposées aux citoyens doivent aller de pair avec la responsabilisation des producteurs.

Enfin, concernant l'économie sociale et solidaire, Sébastien PARTIDA évoque le partenariat historique d'Ecosystem avec le réseau Envie et le réseau Emmaüs qui sont à l'origine de la fondation de l'éco-organisme. Ecosystem emploie près de 2 500 personnes pour effectuer de la rénovation et de la réparation d'appareils, rien que sur les réseaux Envie et Emmaüs.

Ces dispositifs seront d'ailleurs étendus puisqu'Ecosystem lance un fond de réemploi à l'attention des structures ESS qui vont pouvoir candidater afin de mettre à disposition leur savoir-faire en matière de réparation et de rénovation d'appareils.

En outre, il évoque le lancement d'un fond réparation avec un label « quali-repar ». Un certain nombre de réparateurs, répartis sur l'ensemble du territoire français, vont candidater à ce fond pour obtenir ce label. Lorsqu'un appareil tombera en panne hors période de garantie, il sera possible de le faire réparer en s'orientant vers des artisans qui pourront se prévaloir de ce label.

Carline LUBIN NOEL se félicite de cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de la loi AGECE de janvier 2022 qui oblige les équipementiers électroniques à faire figurer sur leurs produits un indice de

réparabilité, afin de permettre aux consommateurs d'effectuer, si nécessaire, la réparation d'un matériel défectueux.



Carline LUBIN NOEL remercie l'ensemble des participants pour la richesse de ces échanges et suggère, s'il n'y a pas d'autres questions ou interventions des participants, de lever la séance.

La séance est levée à 21 h 15.